



VIVRE À VOUREY

.....
FÉVRIER 2019
BULLETIN MUNICIPAL n° 97
.....

Nos enfants engagés
pour le Vourey
de demain





Nous voilà repartis pour une année pleine de projets et c'est toujours ensemble que nous souhaitons dessiner demain.

Des rencontres vous seront proposées au fil des mois dans différents domaines afin de préparer les travaux de cette année 2019 mais aussi les investissements qui impacteront notre village dans les années futures.

Les grandes orientations fixées par le conseil municipal continuent à être notre fil conducteur et même si nous n'avancions pas toujours aussi vite que nous le souhaitons nous sommes toujours dans l'action et travaillons le plus possible en concertation avec vous et essayons chaque fois de vous expliquer nos choix.
Merci pour votre implication, vos retours.

Dans ce nouveau numéro de "Vivre à Vourey" le

bilan du dernier trimestre de 2018 vous montrera un beau résumé de nos travaux réalisés et je l'espère reflètera tout le travail et l'énergie mis au profit de l'intérêt général et pour Vourey.

Je voudrais vous transmettre toute ma reconnaissance et ma fierté d'être le maire de citoyens engagés que vous êtes ; la cérémonie du centenaire de la fin de la première guerre mondiale en est le reflet.

Je vous en remercie de tout cœur et souhaite que cette année 2019 soit encore plus belle que 2018.

Je vous souhaite de trouver dans notre village toute la solidarité, la force et l'envie de réaliser tous vos projets, nous avons le privilège d'être dans une belle région, dans un cadre accueillant, partageons ce trésor avec d'autres, accueillons-les et ensemble dessinons Vourey.

Votre maire, Fabienne Blachot-Minassian



Rappel des coordonnées électroniques de la commune

- www.commune-vourey.fr : site internet de la commune
- www.commune-vourey.fr/newsletter/ : pour s'abonner à La Brève, la lettre mensuelle de Vourey
- info@commune-vourey.fr : pour contacter le maire et les services communaux
- ccas@commune-vourey.fr : pour toute demande d'ordre social
- urbanisme@commune-vourey.fr : pour toute demande relative à l'urbanisme
- secretariat@commune-vourey.fr : pour tout ce qui touche aux services à la population, la citoyenneté
- education@commune-vourey.fr : pour tout ce qui est afférent aux écoles
- associations@commune-vourey.fr : communiquer avec la commission Animations
- communication@commune-vourey.fr : pour transmettre des informations à publier sur les supports de communication de la commune (site internet, panneau lumineux, Vivre à Vourey)

Etat-civil

Naissances

- AJBILI Nora, née le 06 octobre 2018
- COTTE Céleste, Alix, Emma, née le 25 octobre 2018
- VERGER Charlie, Thomas, né le 10 novembre 2018
- BOUVIER SAUZE Ethan, Didier né le 16 décembre 2018 sur la place de Vourey
- DJEBAR Nayla, Bahia née le 22 décembre 2018

Décès

- **Monsieur** PENNE Dominique, le 21 septembre 2018
- Madame METRAL Marie- Louise, née VALLET-MARCORET, le 18 octobre 2018
- Monsieur DURET Pierre, François, Claude, le 31 octobre 2018.
- Monsieur LAURENT Guy, le 26 décembre 2018

Mariages

- PAPARELLA Sonia et BORGAGNI Maxime, Benoit, le samedi 24 novembre 2018

PACS

- VIGNON Jérôme et PIRARD Aurèle, le 29 octobre 2018
- SARRAILH Manuella et VIDELIER Pierre-Yves, le 7 décembre 2018
- LAJILI Linda et BOUCHOT Florian, Philippe, le 10 janvier 2019

Urbanisme

Permis de construire

- RENARD Vincent, 240, route du Moulin, habitation

Déclarations préalables accordées

- PACARY Maxime, 55, route des Rivoires, piscine
- MALACOUR Jean-Claude, 300, route du Point du Jour, abri de jardin
- LEITA Régis, 100, rue du May, fermeture d'un local et création d'un toit plat, création d'une ouverture, aménagement des combles, changement des menuiseries
- DEBROCK Benoit, 55, route des Rivoires, pergola
- CHARBONNEAU Cédric, 535, route des Rivoires, ouverture d'une porte fenêtre
- SARL COFORET (RABATEL), "Le Bois d'Olon", exploitation du taillis et balivage des acacias
- COLMANT Mariane, 65, impasse du Ruisseau, remplacement d'une fenêtre
- RUGGERI Mickaël, 140, route de Sanissard, modification ouvertures, réfection toiture, création vélux sans création de surfaces
- MARCHAND Anne-Laure, 100, Le grand Chemin, clôture - portail
- FERRARO Jean-Luc, 545, Le Grand Chemin, enrochement, mur de soutènement, clôture
- SCI TADER (TASUYAN), 70, ZA Chantarat, division de parcelle
- CHAZAY Patrice, 50, route de la Gare, abri de jardin
- COUVOIR DE CERVELOUP, 400, route de Cerveloup, bâtiment modulaire autonome, préfabriqué : salle de pause pour le personnel
- JAILLANT Sandrine, 275, chemin du Bayard, portail
- DEGLAINE Jérémy, 205, route du Sabot, modification ouvertures en façades
- FORGE Vincent, 405, chemin du Viéron, véranda
- CZEKATA Madeleine, 125, route du Point du Jour, panneau solaire thermique
- DELOT Alain, 35, chemin du Petit Bon Dieu, panneaux solaires photovoltaïques
- GILLET Christian, 250, route de Cerveloup, agrandissement de la toiture sur annexe, piscine
- BAER Laurent, 50, route de la Gare, panneaux photovoltaïques
- LEBEL Franck, 50, rue de la Mayette, abri de jardin

Nouveaux horaires de la ressourcerie de La Buisse

Nouveaux horaires 2019

Apport volontaire d'objets : mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45. Samedi, ouverture non-stop de 9 h à 17 h 15.

Magasin : mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 45. Samedi, ouverture non-stop de 9 h à 17 h 15.

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale

Lundi de 16 h à 18 h 30

Mardi, jeudi et vendredi

de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h

Numéros utiles

Mairie : 04 76 07 05 19

Fax : 04 76 07 79 61

Pompiers : 18- 112 depuis un portable

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

ou 04 76 35 30 17

Médecin de garde / nuits / WE :

08 10 15 33 33 (prix d'un appel local)

Service de l'eau du Pays Voironnais :

04 76 67 60 10

Pour les urgences : 04 76 67 60 20

Rencontre avec le maire et les adjoints

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Contactez le secrétariat de mairie

au 04 76 07 05 19

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal a lieu **le troisième jeudi**

de tous les mois impairs à 18 h 30.

Les réunions sont ouvertes au public

et vous êtes les bienvenus pour vous informer

sur la gestion du village.

Vivre à Vourey n° 97 - Février 2019

Directrice de la publication : Fabienne Blachot-Minassian

Responsable de rédaction : Daniel Blanc

Comité de rédaction : commission Communication

Crédits photos : mairie de Vourey (sauf mention)

Imprimeur : Editions Boursier - Tél : 06 08 86 29 44

Tirage : 800 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019

Cérémonie des vœux 2019

C'est avec plaisir que nous avons pu constater que les Voureysiens s'étaient déplacés en grand nombre pour la cérémonie des vœux du maire. Certains élus nous ont même honorés de leur présence aussi.

Madame le maire dans son discours a fait le bilan de l'année 2018 et dévoilé les projets de 2019. Elle a aussi rappelé ses engagements sur le plan écologique. Le discours terminé, nous avons vu un film retraçant la cérémonie du centenaire de l'armistice de 14-18 ainsi que le film de l'envol de la colombe, avec les enfants de l'école. Un moment agréable et émouvant.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un buffet : charcuterie, fromages, quiches, pizzas et réduits faits par nos célèbres boulangers pâtisseries, arrosés par un cocktail chartreuse orange offert par les établissements du même nom.

Bref une belle soirée, parfaite pour échanger, se retrouver ou même faire connaissance entre voureysiens.



Illuminations

Pour les fêtes de Noël et le début de l'année 2019, Vourey s'est paré de ses plus beaux atours.

Décoration sobre dans les tons de bleu et argenté mais efficace.

Vous avez sans doute remarqué une petite scène animalière sur l'aile du gymnase toute illuminée où trône une superbe biche. Parée de mille feux nous devons cette superbe réalisation à une habitante native de Vourey : Christine Cozzi (p'tite couette pour les intimes). Elle fabrique des tas d'objets petits et grands en osier. Merci pour cette véritable œuvre d'art.



Nettoyage de printemps 2019



La municipalité et sa commission Patrimoine, Environnement et Cadre de Vie organisent le traditionnel nettoyage de printemps le samedi 16 mars 2019.

Le rendez-vous est fixé à 8 h 30 à la salle des Associations pour un casse-croûte et un café d'accueil.

Bien sûr, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : parents, enfants, agriculteurs, membres d'association ou non, promeneurs réguliers ou simples amoureux de la nature. La propreté de Vourey est l'affaire de tous.

Alors, remontez vos manches, enflez vos bottes. Nous vous attendons nombreux car, à n'en pas douter, la convivialité sera au rendez-vous !!

Une exceptionnelle cérémonie du 11 Novembre



Ce 11 novembre 2018, une foule nombreuse se pressait autour de la place de Vourey, alors pavoisée des couleurs nationales, mais aussi de guirlandes de colombes semblant prendre leur envol. Le soleil déchirant les nuages d'un automne trop brutalement arrivé dans nos contrées faisait luire les casques de nos jeunes pompiers bien ordonnés, les liserés d'or des fanions de nos porte-drapeaux, et les t-shirts d'un blanc immaculé des enfants des écoles de Vourey, étonnamment calmes

et attentifs dans l'attente patiente de la cérémonie à venir.

Pour fêter ce centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale, la municipalité de Vourey, avec l'aide de nombreuses bonnes volontés, décidait de marquer les esprits de ses ouailles en rendant hommage à tous ceux qui, depuis 100 ans, rebâtissent inlassablement, pierre après pierre, l'édifice de paix si malmené par les conflits trop nombreux du dernier siècle. Les soldats bien sûr, mais aussi les pompiers, nos "soldats du feu", qui se sacrifient chaque jour pour que d'autres puissent vivre au-delà des tragédies du quotidien. Et enfin les enfants, nos enfants. Car ils ont encore le pouvoir de réussir là où des générations d'hommes ont échoué : bannir la violence, et faire vivre la paix dans le cœur de tous les hommes.

Dans un cadencement tout militaire, les discours et remises de roses blanches ont cédé la place à une magnifique cérémonie symbolique. La colombe de la paix, en cage, fut

remise à une jeune cavalière par le président de l'association Voureysienne "Au-Delà de nos Handicaps", ancien soldat blessé au Liban. Puis transmise par la cavalière aux enfants du village qui n'eurent plus qu'à libérer ce si beau symbole de paix. L'envol de la colombe dans un ciel alors radieux fut ac-



compagné par la chanson "Voler de Nuit" du chanteur Grenoblois Calogero, dont le refrain fut repris en cœur par tous les enfants de la municipalité.

Pour terminer cette matinée tout en surprises et en émotions, un buffet campagnard remarquable de convivialité vint mettre une touche finale à cette surprenante démonstration du "bien vivre ensemble". Merci à la boulangerie Trouilloud pour ses viennoiseries et pains offerts.

Bravo à la municipalité de Vourey qui, sans sacrifier à l'esprit d'une cérémonie nationale, a su offrir à ses administrés une merveilleuse ode à la paix, suivi d'un moment de partage inoubliable.

Sébastien Personne
Au-Delà de nos Handicaps



Un bébé est né à Vourey, sur la place du village

Dimanche 16 décembre 2018 alors que le village de Vourey dormait encore, une voiture s'est arrêtée en urgence sur la place du village. A son bord monsieur et madame Bouvier Sauze et leur fils Estéban de 3 ans. Ils arrivaient de Notre-Dame-de-l'Osier, leur domicile, et se rendaient en vitesse à la maternité de Voiron.

Mais voilà que leur petit bébé a pointé son nez en chemin. Daniel, le papa, a choisi de se garer sur la place de Vourey et d'aider sa femme Corinne à accoucher. Ethan a poussé son premier cri sous une pluie

diluvienne à 7 h 10. Ce beau bébé de 3 kg 490 et de 50 cm a été pris en charge avec sa maman par le SMUR et les pompiers. Tout s'est bien passé.

A la mairie de Vourey cela fût l'effervescence, c'est la troisième fois en 66 ans que l'on ouvre les registres de naissances. Le dernier né sur la commune était Robin Roux le 17 juillet 2013 à son domicile.

Les Voureysiens et Vouratiers souhaitent la bienvenue à ce petit Vouratier, car né à Vourey, ce qui est rare aujourd'hui.



L'école élémentaire fait peau neuve

Les travaux se suivent et ne se ressemblent pas !

Pour faire suite aux travaux amorcés pendant les grandes vacances, la garderie a été repeinte pendant les vacances de la Toussaint, la montée d'escaliers pendant celles de Noël. Enfin, le tableau numérique tant attendu dans la nouvelle classe, ouverte sur les chapeaux de roues, a bien été installé et permet à tous de travailler dans de bonnes conditions.

Merci aux élus qui ont permis de trouver les fonds nécessaires avant le vote du

budget, cette dépense pèse à elle seule plus de 3 000 € et serait arrivée bien trop tard s'il avait fallu l'inscrire au budget 2019.

Coût des travaux

Garderie (mobiliers + peinture) = 1 227 € TTC
Hall = 8 650,80 € TTC dont 50 % du total HT ont été financés par la CAPV avec le fonds de concours aux petites communes soit un montant de subvention de 3 527 euros
Tableau = 3 381,60 € TTC



"On aime notre tableau numérique ! Merci "

Inscriptions à l'école pour la rentrée 2019

Les parents dont les enfants sont nés en 2016 et qui feront leur rentrée en septembre 2019, doivent les inscrire. Il en est de même pour les nouvelles familles arrivant sur Vourey, avec des enfants plus grands.

Pour cela il faut aller en mairie à partir du 1^{er} février et jusqu'au 15 mars, avec un justificatif de domicile, le livret de famille et le carnet de santé pour effectuer l'inscription.

Puis il faudra confirmer cette inscription avec la directrice de l'école, un vendredi, jour de sa décharge, ou sur rendez-vous au : 04 76 07 77 34.
Par avance merci.

Rappel en matière de nuisances sonores



Il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer de la gêne pour le voisinage (exemples : tondeuses, motoculteurs, perceuses, scies électriques, tronçonneuses) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997).

Nous rappelons à nouveau que ces horaires sont plus contraignants que ceux qui étaient indiqués dans l'arrêté municipal propre à Vourey. Merci de les respecter et de respecter vos voisins.

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Ces horaires ne s'appliquent pas aux chantiers de travaux publics ou privés, ni aux activités agricoles professionnelles, qui sont régis par des dispositions différentes, plus souples et adaptables aux contraintes liées à ces types d'activités.

Good bye Marilou ...

Comme le dit la chanson Marilou Métral nous a quitté le 18 octobre 2018, entourée par sa famille et amis venus très nombreux lui rendre un dernier hommage dans la petite église de Vourey.

Marilou était connue de tous pour son dynamisme, sa gaieté et son entrain. Présente à toutes les ma-

nifestations du village, elle ne manquait jamais les différentes missions du CCAS notamment la confection des colis.

A sa fille Monique, son gendre Christian et leurs proches nous adressons toutes nos sincères condoléances.



Nouvelles du CCAS

Retours sur la semaine bleue

Sous l'égide du centre communal d'action sociale, la semaine bleue a commencé dans la salle du conseil de la mairie, lundi 5 octobre 2018 :



24 personnes étaient présentes pour une matinée "nouvelles technologies" afin d'améliorer leur utilisation de la tablette ou du téléphone portable.

La seconde matinée du mardi 6 octobre se déroulait à Tullins, au cinéma Paradisio, pour la projection du film "Demain, Tout Commence", un scénario à la fois tendre et truffé de rebondissements avec Omar Sy qui a ravi les 40 spectateurs de Vourey.

Pour la troisième matinée, Pascal Frène, président des Compagnons de Volvredo, a fait (re)découvrir l'histoire de Vourey à 45 personnes, à travers une belle balade



au cœur du village. Le circuit démarrait de la mairie, puis passait au centre du village (écoles, bornes militaires, commerces, etc ...), à la Fontaine ronde, la maison Videlier, Val Marie et l'église. La fin du parcours s'est terminée par un goûter servi à la mairie.

Jeudi 8 octobre, 27 personnes se sont intéressées à la transmission, dans le cadre



d'une Petite Matinée spéciale animée par Catherine Blanc. Le thème exact de la matinée était "Plaisir et responsabilité de transmettre" et a concerné trois générations de personnes, marquées par leur propre mythe fondateur.

Pour clore cette première semaine bleue, ce vendredi 12, retour dans la salle du conseil des 25 anciens intéressés par la lecture, avec le réseau de lecture publique en Pays Voironnais qui a choisi diverses citations pour l'événement "Autour des livres".

Colis

Les élus encore présents cette année pour distribuer les 187 colis aux "anciens" accompagné d'un dessin fait par les 145 enfants de l'école de Vourey. Beaucoup de nos "anciens" ont envoyé un petit mot de remerciements aux enfants qui ont été très contents de le recevoir.

Brioche

Nous avons vendu 188 brioches. Nous remercions tout particulièrement la boulangerie TROUILLOUD qui a organisé de son côté une tombola pour augmenter la cagnotte de cette vente. La boulangerie a donné 205 euros et le don total à l'Espoir Isère a été de 769 euros. Belle réussite, merci à tous.

Un nouveau plombier sur notre commune



C'est un grand plaisir de vous présenter un nouveau plombier sur notre commune, qui est connu dans plusieurs domaines : football, pêche, etc..

En effet, c'est un jeune qui s'est installé à son compte il y a 2 ans après avoir été salarié pendant 10 ans et qui est très heureux de revenir vivre dans son village, qui l'a vu grandir et auquel il est très attaché.

Il est passionné par son métier et vous pouvez le contacter pour un dépannage, rénovation ou transformation de salle de bain, changement de chauffe-eau, chauffage, etc.

Son entreprise s'appelle RUGGERI PLOMBERIE et lui Mickael Ruggeri.

Vous pouvez le contacter de plusieurs façons :

- site internet : <https://www.ruggeri-plomberie.com>
- son téléphone : 06 73 84 46 37

- son adresse email : mickael@ruggeri-plomberie.com

Il a également une page facebook où l'on voit son travail accompli : ruggeri plomberie.

Donc n'hésitez pas à le contacter pour tous problèmes de "tuyauterie".



Oh mon tracteur !

Toujours dans le souci de préserver notre environnement et pour répondre au mieux à la démarche "zéro pesticide" dans laquelle Vourey s'est engagée, la commune s'est enrichie d'un rutilant tracteur.

Il est doté de différents accessoires pour mieux désherber, couper, transporter, arroser et nettoyer. Une belle promesse pour entretenir et embellir nos espaces publics tout en prenant soin de dame nature.

Un grand merci au Pays Voironnais (CAPV), qui grâce au fonds de concours aux petites communes a aidé Vourey à hauteur de 50% du prix d'achat soit 13 500 €.



La prochaine Petite Matinée se fera en soirée

Vendredi 29 mars – 20 h / 22 h 30

Salle Marquissette à Vourey

Comment utilisons-nous les réseaux sociaux ?

Un peu, beaucoup, passionnément ou pas du tout ?

Les réseaux sociaux connaissent un succès fulgurant depuis quelques années.

Parmi les utilisateurs les plus actifs, si l'on cite le plus souvent les

adolescents et les jeunes adultes, les plus de 50 ans ne sont pas en reste.

Les seniors utilisent les réseaux sociaux aujourd'hui et certains jeunes les boudent ...

Et vous, quelle utilisation faites-vous d'internet et des réseaux sociaux ?

Si cela vous tente d'échanger, toutes générations confondues, quelque soit votre pratique (ou pas) des réseaux sociaux, d'avoir peut être un regard différent par rapport à ces pratiques, venez nous rejoindre.

Ce qui est certain, c'est que nous nous enrichirons à nous rencontrer, partager et à faire ainsi du réseau.

Ce temps se veut être un temps de partage (en toute simplicité), de rencontres (tout âge confondu), de respect (de la parole de chacun et on n'est pas obligé de parler) et de plaisirs (à commencer par une collation). Au plaisir de vous rencontrer et de partager.

L'équipe organisatrice :

Hélène, Isabelle, Jocelyne et Catherine



Départ en retraite de Liliane

C'est une Liliane toute pimpante mais très émue qui est venue à son pot de départ à la retraite organisé par la mairie le vendredi 30 novembre 2018.

La larme à l'œil, elle a écouté le discours de Mme le maire retraçant sa carrière dans l'école en tant qu'agent de restauration de la

pause méridienne, de 2010 à 2018. Entourée de ses amies et collègues, c'est avec beaucoup d'émotion qu'elle a ouvert ses cadeaux et diverses preuves de reconnaissance de son travail.

Il n'y a aucun doute, Liliane laissera une trace indélébile dans tous les cœurs et toutes les têtes brunes et blondes des enfants qui sont passés par la case cantine.

C'est une page qui se tourne et nous lui souhaitons une excellente retraite et de profiter au mieux de sa toute nouvelle liberté.



Le courseton 2018

Le vendredi 12 octobre, les 89 élèves de l'élémentaire ont pu participer au 29^e courseton sur le côté du stade de Vourey.

De nombreux parents étaient venus les encourager et nous les remercions beaucoup car cela a bien aidé les enfants dans la réalisation de leur contrat afin d'obtenir le meilleur diplôme.

Le beau temps était aussi là encore une fois pour cette belle réussite.

Nous remercions aussi M. Gilot François d'avoir préparé les enfants à cette épreuve sportive et pour son organisation. Un goûter a été offert par la mairie de Vourey pour reprendre des forces.

L'an prochain un travail sur les déchets générés sera réalisé en collaboration avec les élèves et les différents projets en cours.



Semi-marathon des îles de Moirans

Les organisateurs de l'UMRA, Union Moirans Rives Athlétisme ont lancé la deuxième édition du semi-marathon des îles de Moirans. La course aura lieu le dimanche 28 avril 2019.

Le semi est maintenant une course labellisée par la FFA, c'est à dire qu'elle est qualificative pour les championnats de France de semi-marathon.

Nous avons ajouté à l'évènement un 10 km, course plus accessible et populaire. Cette course est homologuée, mesurée officiellement.

Comme en 2018, le parcours du semi-marathon comporte une seule boucle de 21,100 km, dans la plaine en traversant des petites routes de campagne, sur les trois communes de Moirans, Vourey, Tullins.

Les principales modifications concernent la commune de Moirans sur les premiers kilomètres.

Ensuite, à Vourey, le parcours n'emprunte plus le chemin d'exploitation du Meyniat, mais la route dite "chemin du Meyniat". Voilà pour les modifications.

Voies empruntées sur les communes de Moirans, Vourey et Tullins

- Moirans : départ route des Béthanies vers le Sandball ; route des Béthanies devant entrée piscine, rue Roger-Du-Marais, avenue Trabbia, gare de Moirans, jardins de la Solidarité, route de la Grange Dode, Les Glairons, route de l'Isère direction Moirans, route des Fayards, virage à gauche sur route de Saint-Quentin, jusqu'à la station de traitement des eaux de Vourey.
- Vourey : route de Saint-Quentin, passage devant la station de traitement, puis virage à droite sur le chemin du Meyniat.
- Tullins : chemin du Meyniat, pont du Meyniat, route de la Plaine de Fure, chemin du Domaine, Saint-Jean-de-Chépy.
- Vourey : le Champ de la Dame, la route de la ferme du May, virage à droite devant la voie ferrée, puis retour sur Moirans par les Vernes.
- Moirans : Les Vernes, La Traverse, virage à gauche route de Saint-Quentin direction Moirans. Route du Fays, maison médicale. Piste cyclable. Arrivée sur le stade Colette-Besson.

Le parcours du 10 km se tient exclusivement sur la commune de Moirans.

Nous apprécierions la mobilisation de bénévoles pour couvrir cet évènement. Ils peuvent se manifester dès le mois de février 2019.

Nom du site dédié à l'évènement :

<https://camoirans.wixsite.com/semidesiles>

Présidente de l'UMRA : Louise Hacquin

Coordinatrice et directrice de course : Françoise Ziegler

Email : f.ziegler@free.fr / Tél.06 80 76 08 37

Relais d'assistantes maternelles

Vous attendez un enfant 



Avant la naissance

- ◆ Informez-vous sur la déclaration de choix de nom de famille.
- ◆ Si vous n'êtes pas mariés, établissez en mairie un acte de reconnaissance anticipée (modalités en mairie).

A la maternité

- ◆ Apportez votre livret de famille ou l'acte de reconnaissance.

Vous souhaitez faire garder votre enfant 

- ◆ Renseignements au Relais Petite Enfance de Tullins-Vourey les mercredis en libre accueil ou sur rendez-vous les autres jours. Pour toutes questions liées à vos contrats, le mode d'accueil, les modalités d'embauche... une équipe est à votre disposition.
- ◆ Une liste des assistants maternels est disponible à l'accueil de la mairie.
- ◆ La commune de Vourey ne possède pas de crèche.

Vous souhaitez participer aux animations 



Les enfants accompagnés par les parents ou les grands-parents ou les assistants maternels sont accueillis gratuitement aux animations du Relais de Tullins-Vourey (planning sur le site de Vourey ou à l'accueil de la mairie) :

- ◆ A Vourey, La Marquissette (face aux pompiers)
- ◆ A Tullins, aux Clos des Chartreux (en bas du parc)
- ◆ Au relais de Tullins en libre accueil tous les mercredis dans le nouvel espace jeux

Votre enfant a 3 ans ou plus 

Pré-inscription obligatoire à l'accueil de la mairie

- ◆ Apportez votre justificatif de domicile et votre livret de famille.

Inscription de votre enfant au service périscolaire

- ◆ Dossier à télécharger sur le site de la commune ou à retirer à l'accueil de la mairie

Horaires de l'école 

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

- ◆ 8 h 20 - 11 h 30 / 13 h 20 - 16 h 30




Horaires des services périscolaires 

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

- ◆ Garderie du matin : 7 h 45 - 8 h 20
- ◆ Cantine : 11 h 30 - 13 h 20
- ◆ Garderie du soir : 16 h 30 - 18 h 00

La commune n'a pas de centre de loisirs. Vous pouvez cependant bénéficier d'une aide en fonction de vos ressources (CCAS).

Relais petite enfance Tullins - Vourey

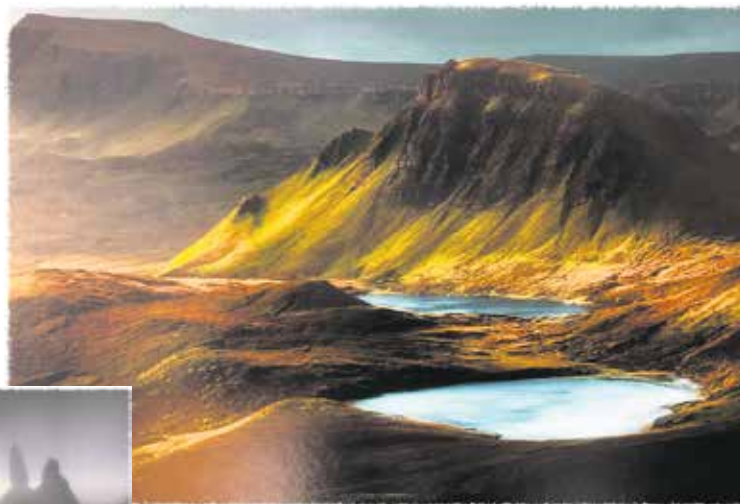
-  La Conciergerie - Clos des Chartreux
CS 20058 - 38347 Tullins cedex
Tél. 04 76 07 88 93

Service périscolaire

-  periscolaire@commune-vourey.fr
Tél. 04 76 07 05 19
Horaires d'ouverture de la mairie
<http://www.commune-vourey.fr>



Lueurs d'Ecosse, un vernissage haut en couleur



Du mercredi 28 novembre jusqu'au lundi 17 décembre 2018, le jeune photographe grenoblois Florian Sautier nous a fait profiter de ses œuvres exposées dans la salle du conseil de notre mairie. Il ne fallait pas rater cette exposition, riche en couleurs, en lumière et effets magiques proposée par Florian qui nous a fait profiter de son voyage en Ecosse durant l'automne 2017.

Vous pouvez visiter son site www.floriansautier.com et rêver au gré des paysages, des portraits, ...

L'ECOSSE, mystérieuse et sauvage
Un pays où la lumière est continuellement

changeante et infiniment éphémère. Après une tempête de pluie, s'ensuit toujours une tempête de lumière. Des paysages somptueux, à couper le souffle. Des montagnes escarpées, des cascades magiques, des étendues verdoyantes à perte de vue...

Une grandeur démesurée. Un voyage en bivouac, au plus près des éléments naturels et capricieux. Imprégné de l'endroit j'essaye de retransmettre, au fil des photographies, ma vision de la splendeur des paysages Ecosais.



Elections européennes : jusqu'au 31 mars 2019 pour s'inscrire sur les listes

Prochaines élections européennes le 26 mai 2019

Les prochaines élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai prochain. Ces élections ont lieu au suffrage universel direct, et ne feront l'objet que d'un tour.

79 députés européens à élire

La France doit élire 79 députés européens, soit 5 de plus qu'aux précédentes élections de 2014. Cette différence est justifiée par la recomposition du Parlement européen suite à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit).

Une circonscription nationale unique

En France, la loi du 25 juin 2018 relative à l'élection des représentants au Parlement européen rétablit une circonscription unique sur l'ensemble du territoire. Elle met ainsi fin au découpage en 8 circons-

criptions interrégionales (7 en métropole et 1 en outre-mer), qui avait été fixé en 2003.

Concrètement, les électeurs vont devoir voter en mai 2019 pour une liste nationale de 79 candidats, parmi toutes celles présentées par les partis et groupements politiques. Chaque liste nationale doit, en effet, compter un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir.

Un scrutin proportionnel

Les candidats présentés sont élus selon les règles de la représentation proportionnelle, au scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Inscription sur les listes avant le 31 mars 2019

La date limite d'inscription sur les listes électorales de votre commune est fixée au 31 mars 2019. Des cas particuliers d'inscription après la date limite existent, notamment en cas de déménagement dans une

autre commune pour un motif professionnel et après la clôture des délais d'inscription.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent en principe être déposées, au choix :

- par internet, en utilisant le télé service proposé par service-public.fr ;
- personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;
- par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées ;
- par courrier, en joignant les pièces exigées.

Il conviendra de fournir pour chaque demande :

- un formulaire d'inscription (cerfa n°12669*02) disponible en mairie ou sur internet ;
- une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- un justificatif d'attache avec la commune.

Pour plus de précisions sur les modalités d'inscription, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie, ou sur www.service-public.fr.

Après l'école

"Après l'Ecole", c'est une équipe de bénévoles qui encadre des jeunes de l'école primaire, du collège et du lycée, pour leur apporter une aide, un soutien scolaire.

Equipe primaire

7 intervenantes bénévoles régulières : Christiane Berger, Lyliane Carusso, Simone Bayle, Josette Blachot, Nicole Mariotte, Marie Catherine Cosnard et Jocelyne Lesage.

2 intervenantes remplaçantes pour des interventions ponctuelles : Hélène Baer et Annie Marion (nouvelle recrue).

Les séances ont lieu tous les lundis à partir de 16 h 30 jusqu'à 17 h 45, dans la salle des associations.

7 élèves de l'école de Vourey bénéficient d'une aide aux devoirs et/ou d'un soutien dans un domaine particulier, comme la lecture par exemple.

Fonctionnement : chaque inscrit reçoit l'aide d'un adulte (principe "un élève, un adulte"). L'inscription des enfants se fait par l'intermédiaire des enseignantes et dépend du nombre de bénévoles.

Equipe collègelycée

2 bénévoles réguliers : Bruno Puccinelli et Catherine Blanc

2 bénévoles pour des interventions ponctuelles : Jean-François Blachot et Jean-Louis Schricke (nouvelle recrue).

Les séances ont lieu tous les mercredis à partir de 17 h 30 jusqu'à 19 h, dans la salle des associations.

14 élèves inscrits depuis septembre : 4 collégiens et 10 lycéens.

Fonctionnement : pour le moment, chaque inscrit peut assister selon ses besoins, de manière régulière ou ponctuelle, aux séances d'aide. Cependant, les intervenants réguliers n'étant que deux cette année, pour un nombre plus important de lycéens, cette organisation, pour être maintenue, a grand besoin de bénévoles.

Devenez bénévole "Après l'Ecole" !

N'hésitez pas à contacter l'association pour vous renseigner : Catherine Blanc 06 23 81 41 54 – cblanc.croissance@laposte.net



APEV

L'Association des parents d'élèves souhaite une très bonne année 2019 à tous les Voureysiens !



Nous avons fini l'année 2018 dans une très bonne ambiance lors de la fête de Noël de l'école, le vendredi 14 décembre à l'espace Jean-Roybon. Dès 16 h 30 les enfants ont pu goûter de bonnes crêpes et profiter des ateliers de fabrication de décorations de Noël en attendant de passer devant tout le monde pour chanter. Regroupés par classe ils ont d'abord chanté à tour de rôle puis ont fini tous ensemble pour nous offrir une très belle chanson. Beaucoup d'émotion et d'enthousiasme lors de ces prestations, les familles et amis ont été très fiers !

Ensuite, place aux professionnels, la compagnie Commun Accord a régalé toute la foule avec leur spectacle "Le P'tit Cirk". Les enfants ont suivi de très près l'histoire riche en couleurs, mouvements et humeurs racontée par les deux artistes présents. Pendant une heure tous leurs yeux étaient rivés sur la scène du cirque ! Pour clore une belle soirée rien de mieux



qu'un repas entre amis ! Cette année les parents bénévoles de l'APEV avaient préparé deux repas : rougail saucisse et poulet à la tomate. Des préparations qui ont demandé beaucoup d'efforts car plus de 200 repas avaient été réservés ! Mais tout s'est fait dans une très bonne ambiance et à la fin de la soirée on a seulement pu entendre qu'on avait trop mangé. Une bonne mise en route pour les fêtes de Noël !

Les enfants ont repris l'école le lundi 7 janvier, et nous profiterons de janvier et février pour organiser les prochaines manifestations :

- Carnaval le samedi 9 mars après midi,
- La troisième édition de la RandO le dimanche 14 avril.

En espérant vous voir nombreux à ces événements qui nous le rappelons sont ouverts à tout le monde.

Merci encore à toutes et tous pour votre aide et votre soutien en 2018.

Le bureau de l'APEV



Raid "Voie Sacrée", une épreuve à la limite du possible !

Les 20 et 21 octobre 2018, la Fédération des Clubs de la Défense (FCD) célébrait le centenaire de la fin de la première guerre mondiale en organisant le Raid "Voie Sacrée".

Ce raid multisport original et exigeant proposait, sur deux jours et un bivouac de pleine nature, 250 kms d'épreuves entre Verdun et Paris, sur des terres chargées des drames de l'Histoire des hommes.

Afin de rendre hommage à sa façon aux milliers d'Hommes sacrifiés durant ce conflit mondial, l'association "Au-Delà de nos handicaps (ADH)" engageait une équipe de trois militaires blessés et deux assistants bénévoles.

Ainsi Steve, touché de paraplégie à la suite d'un accident de service, Geoffrey, blessé physique et psychique après un attentat au Liban, et Dimitri, qui perdit sa jambe après un accident de la circulation, acceptaient de s'en remettre aux puissantes vertus de la Fraternité pour affronter, en équipe, ces deux journées d'épreuves intenses pour leurs corps fragilisés.

Grâce au Mobile Dream, un petit quad électrique surprenant de potentialité et fabriqué par la société LAZELEC, ainsi qu'à deux vélos à assistance électrique, dont l'un fut généreusement offert à l'association par la Fondation Caisse d'Épargne, nos amis purent prendre le départ de cette aventure puissamment symbolique.

Du courage et de la pugnacité, il en aura fallu à nos valeureux guerriers pour venir à bout de ces deux journées de froid, d'efforts intenses et de défis. C'est en troquant leurs armes d'antan par un humour et une bienveillance mutuelle de chaque instant, que nos camarades ont pu prouver une nouvelle fois que le handicap n'a de limites que celles que l'on s'impose.

Notre reconnaissance la plus chaleureuse va aux partenaires de l'association (Fondation Caisse d'Épargne, société LEPAPE, La France Mutualiste, société LAZELEC, Municipalité de Vourey, Lions Club de Vourey), et bien sûr aux organisateurs de cet évènement (Fédération des Clubs de la Défense) sans lesquels l'équipe d'ADH n'aurait pu rendre un aussi bel hommage aux blessés de la grande guerre.

CEN Sébastien PERSONNE, directeur d'activités de l'association "Au-Delà de nos handicaps"



FNACA : carte du combattant 1962 - 1964

Une tranche complémentaire d'attribution de la carte de combattant pour les militaires ayant servi sur le territoire de l'Algérie, entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964 vient d'être accordée.

La loi de finances pour 2019 entrant en application au 1^{er} janvier 2019 prévoit l'attribution de la carte du combattant aux militaires ayant séjourné au moins 120 jours sur ce territoire d'Algérie pendant cette période.

Cela concerne les militaires appelés et ayant effectué des services en Algérie durant cette nouvelle période citée - du

3 juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964. Cette demande débouchant sur l'attribution de la demande de retraite du combattant, réservée à ces seules personnes qui auront obtenu la carte du combattant au titre de l'Algérie - 1962- 1964.

Cette demande de carte du combattant, titre de reconnaissance de la nation et retraite s'établit sur un imprimé spécifique délivré par le service des Armées - Office National des Anciens Combattants, 10, rue colonel Dumont, 38000 Grenoble.

Les documents accompagnant toute de-

mande sont à adresser à l'ONAC de Grenoble, accompagnés des photocopies suivantes :

- La photocopie (recto verso) de la carte nationale d'identité.
- Une photo d'identité récente (norme française) de l'intéressé
- Les photocopies des pages de 1 à 7 du livret militaire ou extrait des services.
- La photocopie de l'attestation vitale ou carte vitale.

Point Info Vourey : Robert Fanjat
Tél : 04 76 07 25 54

Le distillateur ambulancier

Au sein de cette année naissante notre association vous présente tous ses meilleurs vœux de santé et de bonheur. Que 2019 soit pour toutes et tous une année douce et agréable en compagnie de celles et ceux que vous portez dans votre cœur. Sans oublier la version en patois "On vous souhaite du bonheur à regonfle pour l'an que vint". Pour notre part, nous débutons 2019 avec un article sur l'arrivée de l'alambic du bouilleur ambulancier à Vourey ! Bonne lecture !

Dans notre campagne Voureyenne, il existait un métier très ancien : le distillateur ambulancier.

Il consistait en la transformation de fruits fermentés en alcool, en utilisant un alambic.

La distillation est un procédé qui a pour but de porter à ébullition les produits fermentés, pour en extraire l'alcool appelé "eau de vie" ou "gnôle".

En effet, autrefois à Vourey en plein hiver, on voyait arriver l'alambic, tracté par le cheval. Mais tout d'abord... quelle différence entre "bouilleur de cru" et "bouilleur ambulancier" ? Le "bouilleur de cru" était le récoltant, le "bouilleur ambulancier" était le distillateur qui se mettait au service du premier. La distinction entre les deux dates du gouvernement de Pétain qui a interdit en 1942 la distillation à domicile, ce qui a favorisé le travail du bouilleur ambulancier.

Le bouilleur de cru pouvait néanmoins distiller lui-même dans le cadre d'un "syndicat de distillation" avec un alambic souvent communal. Le bouilleur de cru était un amateur, le bouilleur ambulancier était un professionnel, les deux statuts avaient leurs propres avantages.

Certains bouilleurs ambulanciers bénéficiaient de manière résiduelle d'une allocation en franchise leur donnant droit à une exonération de taxes sur les 1 000 premiers degrés d'alcool pur qu'ils produisaient.

C'est ce que l'on nommait "privilège acquis", et par abus de langage "droit de bouillir".

Le privilège de bouilleur de cru remonte à Napoléon lorsqu'il accorda un privilège d'exonération de taxes pour la distillation de 10

litres d'alcool pur ou pour 20 litres d'alcool à 50° pour ses grognards. Ce privilège fut héréditaire jusqu'en 1960, où, pour tenter de limiter le fléau de l'alcoolisme dans les campagnes mais aussi sous la pression des lobbies de grands importateurs d'alcool fort ou producteurs français, le législateur en interdit la transmission entre générations ; seul le conjoint survivant pouvait en user jusqu'à sa propre mort, mais plus aucun descendant. Dès lors, les bouilleurs de cru non titulaires du privilège pouvaient faire fabriquer leur alcool par le bouilleur ambulancier mais devaient verser une taxe fiscale au Trésor public via l'administration des douanes à partir de 1993.

A Vourey, l'alambic était très attendu.

L'alambic, au fur et à mesure des jours passés, s'installait dans les principaux quartiers du village (le centre, Sanissard, les Rivoires, etc.)

A chaque installation les agriculteurs apportaient leurs fruits (pommes, poires, raisins, prunes, mirabelles, marc de raisin, etc.) ayant subi préalablement la fermentation dans des tonneaux fermés.

La distillation pouvait alors débuter...

Alors s'élevait dans chaque quartier un mé-



lange d'odeurs de fruits bien évidemment, mais également de saucisson consommé au pied même de l'alambic, l'odeur du feu de bois servant à chauffer la chaudière.

Et puis les rires, les histoires au coin de l'alambic...

Les joues rougies et les phrases en patois...

Tout ceci c'était... l'alambic !

On assiste aujourd'hui à une renaissance de la distillation artisanale (micro-distilleries), et à un léger retour du bouilleur de cru nouvelle manière (depuis la loi de 2003). Il y a donc un retour d'intérêts pour cette activité traditionnelle.

Mais celui qui a connu le temps des alambics à Vourey se souvient encore de l'odeur de la mirabelle ou de la poire.

Souvenirs d'enfance en rentrant de l'école avec le cartable au bout du bras...

Par contre... si vous croisez un jour un distillateur ambulancier, regardez-le bien, car bientôt ce métier aura totalement disparu du paysage de nos belles campagnes du Dauphiné. A votre santé ! (Hic)

Historiquement vôtre...
Les Compagnons de Volvredo



L'alambic au centre du village

Ju Jutsu défense Vourey



C'est au gymnase de Vourey que s'est déroulée la deuxième matinée Ju Jutsu défense de la saison.

Michel Scaccialupi, président du club, remercie la vingtaine de participants venue de Lyon, Saint Priest, Sillans, Vourey, Voreppe, Moirans ainsi que le club de judo de Tullins et l'Académie Karaté Voiron.

Le thème de cette matinée : points vitaux pour se défendre et pour soulager.

L'accent était mis sur les techniques de base de la self défense, les esquives, protections, contrôles de l'agresseur par une simple pression, une friction ou un choc sur certains points des membres ou du corps.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 10 février 2019.

Thème de la matinée : agression pour saisir et bras armé.



Vourey-Sports

Des nouvelles des U19

Le bilan de mi-saison de l'équipe U19 du Groupement Fure Isère n'est pas à la hauteur des espoirs de l'éducateur avec trois victoires pour six défaites.

Ce groupe est jeune et joue avec des adversaires de 2 voire 3 ans de plus et la différence se fait sentir tant au niveau physique que mental.

Cette saison est une saison de transition où le résultat doit passer au second plan par rapport à la qualité de jeu pratiquée même si sur certains matches des défaites auraient pu être inversées avec un peu plus de combativité.

Calendriers



La distribution des calendriers a commencée le 15 décembre à 9 h 30.

Cette année les seniors étaient présents en nombre et ont effectué cette tournée, pour certain, déguisée.

Vourey Sports remercie les personnes qui nous ont sympathiquement ouvert leur porte et qui, grâce à leur générosité en effectuant un don à cette occasion, contribuent à maintenir le financement du club.

Pour ceux chez qui nous sommes passés mais qui n'étaient pas présents, des calendriers sont toujours disponibles, si vous le souhaitez

vous pouvez venir le chercher au siège du club (situé dans l'Espace Gaby-Fornoni à côté des vestiaires au-dessus du stade) à l'occasion d'un match ou d'un entraînement. Nous serons heureux de vous accueillir et de vous le remettre.

Vous pouvez également contacter Emmanuel Nolin, président au 06 32 64 85 37 ou par mail à l'adresse vs.nolin.e@sfr.fr.

Carton rouge

Aux jeunes qui ont pénétré de force, pour la troisième fois en trois mois, dans les vestiaires, et surtout qui les laissent dans un état déplorable : bouteilles d'alcool cassées, mégots de cigarettes et de joint de résine de cannabis, restes de nourriture étalés, mise à feu de papiers et ou cartons, table et chaise renversée, etc ...

Les prochains RDV de Vourey-Sports à ne pas rater

● Samedi 23 mars 2019, à partir de 18 h 00 au gymnase

Exceptionnel loto

Richement doté en matériel électronique et autres lots, pour un équivalent d'au moins 1500 €

Parties à thème et bonne ambiance assurée
Petite restauration sur place



● Dimanche 28 avril 2019 de 11 h 00 à 20 h 00 au gymnase



4^e édition du salon de la bière artisanale

Toutes les informations sur <https://www.facebook.com/chopin.vourey/>

● Le vendredi 21 juin 2019 à 18 h 00 à l'Espace Gaby-Fornoni

Assemblée générale

A tous ceux qui souhaitent qu'un club de foot continue à exister sur votre commune, il est urgent de se manifester et de contribuer à ses activités tant au niveau encadrement des équipes qu'au niveau gestion du club sous peine de le voir disparaître dès la saison prochaine faute de bénévoles.

L'équipe en place est fatiguée et usée, les membres du conseil d'administration nous quittent petit à petit, ce qui est bien compréhensible, après plusieurs dizaines d'années données au profit de ce club qui nous est cher.

Il est nécessaire de redonner du souffle, et du sens à l'action en accueillant de nouveaux membres que nous accompagnerons le temps nécessaire pour eux de se sentir à l'aise au sein de l'organisation qu'ils voudront mettre en place.

Pour toutes les personnes intéressées ou tout simplement qui se posent des questions sur l'avenir du club, merci de prendre contact avec le président : Emmanuel Nolin, au 06 32 64 85 37 ou à l'adresse mail vs.nolin.e@sfr.fr.

Au-delà de nos handicaps (ADH)

L'association "Au-Delà de nos Handicaps (ADH)" ouvrira bientôt les portes de ses nouveaux locaux !

Notre gratitude la plus chaleureuse va à la municipalité de Vourey qui a accepté de mettre à la disposition de l'association le local commercial situé au 10, Grand chemin, ainsi qu'à la Fédération des Clubs de la Défense, dont la subvention nous a permis de commencer les travaux de rénovation au début du mois de janvier.

Le samedi 2 mars à 20 h 30, la troupe de théâtre de Charnières Loisirs interprètera la pièce "L'héritage Diabolique" de tata Odette" de Jérôme Dubois sur le gymnase de Vourey. L'ensemble des bénéfices de cette comédie drôle et diabolique sera reversé à ADH pour le soutien de ses projets 2019.

Vous pouvez toujours suivre l'actualité d'ADH sur notre page Facebook AU-DELA DE NOS HANDICAPS, et sur notre site internet www.assoadh.org.



Vour'Assemble de nouveau en vert !

Face au succès de l'édition 2018 et à vos nombreuses demandes, nous avons décidé, une seconde fois n'est pas coutume, de (re)fêter la Saint Patrick en 2019 !

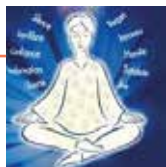
Ouverture des festivités le samedi 16 mars à 19 h 30 avec en première partie, KAIRN et ses chansons traditionnelles irlandaises pour vous mettre dans l'ambiance avant le son toujours irlandais mais bien plus rock de THE CROOK AND THE DYLAN'S.

Sur place, buvette et petite restauration pour une soirée conviviale ...
Tenue irlandaise non exigée !

Les billets seront en prévente sur la place du marché les dimanches 03 février, 03 et 10 mars de 10 h à 12 h. Vous pouvez également vous rendre chez nos partenaires : la boulangerie Trouilloud et la Ferme du May (tarifs 10 € - 5 € pour les moins de 12 ans - gratuit pour les moins de 5 ans).

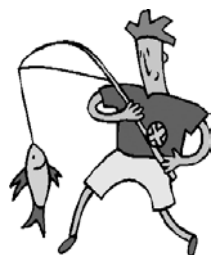
Au plaisir de vous (re)voir ! L'équipe de Vour'Assemble

Méditation Sahaj



A tout moment de l'année, l'entrée est libre pour expérimenter la "méditation Sahaj". "Méditer, c'est enrichir sa vie, favoriser une plus grande maîtrise de soi, établir la paix intérieure, calmer l'activité mentale, gérer le stress et retrouver la joie".

Nous sommes un petit groupe et il y a encore de la place. Les séances ont lieu tous les mardis soirs (sauf vacances scolaires) de 18 h à 19 h 30 ou de 19 h 30 à 21 h à la maison des Associations à Vourey (à côté de l'école primaire). Vous pouvez nous joindre soit au 06.08.63.50.06 soit au 06.99.78.16.31 pour plus d'informations.



La Gaule

Amis pêcheurs,
Nous profitons de cet article pour vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année 2019. Qu'elle soit douce, pleine de joie et sérénité avec une santé de fer, pour une extraordinaire saison de pêche.

Nous avons fixé notre assemblée générale au dimanche 3 février 2019 à 10 h 00 à la salle des Associations, où une vente de permis en ligne se fera également.

En effet, cette année la vente de permis ne se fait que par internet et nous vous proposons des permanences à la mairie et la possibilité de contacter Marie Christine Penon au 06 85 64 51 72 pour fixer d'autres moments pour établir vos permis.

Nous remercions d'ailleurs Jean-Louis, le président de l'APPMA de Voiron pour son aide.

Les nouveaux permis sont disponibles depuis fin décembre 2018.

Nos permanences proposées sont

- Mardi 19 février de 19 h à 20 h à la mairie
- Mardi 5 mars de 19 h à 20 h à la mairie

L'ouverture de la pêche à la truite aura lieu le samedi 9 mars 2019 (le deuxième samedi de mars).

A noter également que le dimanche 30 juin nous organisons notre traditionnel concours de pêche avec Gilles Casserini (président de Moirans). Nous vous souhaitons à tous et toutes une belle saison de pêche 2019.

A bientôt !!!

Le bureau de la Gaule Voureysienne



VOUREY

fête la

SAINT PATRICK

SAMEDI 16 MARS

CONCERT IRISH FOLK ROCK




<http://www.thecrookandthedylans.com/>
+ 1ère partie : KAIRN - Musique traditionnelle irlandaise

BUVETTE ET PETIT SNACK

VOUREY - Espace Jean Roybon, Gymnase - A partir de 19h30
Adulte : 10€ / Enfant -12 ans : 5€ / -5 ans : Gratuit
Préventes : La ferme du May - Boulangerie Trouilloud
Marché de Vourey les 20 janv, 03 fév, 03 mars, 10 mars

Info : vour.assemble@gmail.com - <https://www.facebook.com/VourAssemble>
Imprimés par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Boule de Vourey



Le point sur le sport boule en ce début d'année 2019.

La reprise des licences étant terminée notre effectif se compose de 28 licenciés et 11 sociétaires soit 39 adhérents.

- Notre premier concours au calendrier est le challenge Tomai le premier mai.
- Le suivant sera le quadrette vétérans fixé au jeudi 4 juillet.
- Le challenge en l'honneur d'Anny Marché se fera en triplettes mixtes le dimanche 21 juillet.

Nos concours sociétaires

- Le challenge de la municipalité est prévu le samedi 31 août et comme chaque année nous souhaitons une participation large de boulistes, d'élus et de curieux pour découvrir le sport boule.
- Le challenge Gaby Fornoni se fera le samedi 21 septembre, seule rencontre en simple au programme (tête à tête).

Durant la période hivernale nous jouons au boulo-drome de Moirans, la reprise à Vourey se fera début avril en fonction du temps.

Tout nouveau joueur est bien sûr le bienvenue dans notre groupe ou règne la convivialité et la sportivité.



Nos Enfants Menkes

Voici déjà bientôt quatre ans que l'association "Nos enfants MENKES" existe. L'année écoulée a encore une fois été riche de belles rencontres et de partenariats. Le conseil d'administration, les parents et les enfants touchés par la maladie de MENKES tiennent à remercier vivement tous les adhérents et sympathisants qui nous ont encore soutenus cette année.

Cette année, deux vaillants petits guerriers nous ont quittés : Louka et Charlie. Lors de la dernière assemblée générale, nous avons voté la création du comité de BREST animé par les parents de Charlie.



En ce qui concerne les projets à venir, ils débiteront par la journée internationale de l'épilepsie qui se déroulera le 11 février prochain au C.H.U de Grenoble. La maladie de MENKES se caractérisant notamment par une forte épilepsie pharmaco-résistante, l'association sera présente lors de ce temps. Si vous êtes intéressé(e), voici le site avec le détail de cette journée : <https://www.echosciences-grenoble.fr/evenements/journee-internationale-des-epilepsies-2019>



Nous finissons ces quelques mots par nos vœux de début d'année :
Une nouvelle année c'est de nouvelles aventures, de nouveaux espoirs et de nouvelles rencontres.
 Bonne année, à très vite, et surtout profitez le plus possible de vos proches.

Contacts

Siège social : 15, route de la Gare

38210 VOUREY

Grégory BOISSIEUX (secrétaire)

et Lydia VERDEL (présidente)

Tél : 06.72.79.68.60 / 07.70.28.41.68

Mail : nosenfantsmenkes.vourey@gmail.com

Facebook : <http://www.facebook.com/pages/Nos-enfants-menkes>

Calendrier des manifestations (mars à juin 2019)

Février	Samedi 2	Concours de belote (espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Dimanche 3	Matinée boudin (espace Jean-Roybon)	Vourey Sports Football
	Vendredi 8	Assemblée générale (salle de La Marquisette)	Club Retraite Heureuse
	Dimanche 10	Matinée découverte ju jitsu (gymnase)	Ju Jitsu Défense
	Jeudi 14	Assemblée générale (salle de l'Olon)	Nature Evasion
Mars	Vendredi 8	Conférence débat (salle de l'Olon)	Nos enfants Menkès
	Samedi 9	Carnaval - Défilé - Goûter (espace Jean-Roybon)	APEV
	Dimanche 10	Tournoi annuel (espace Jean-Roybon)	Volley-Vou
	Vendredi 15	Banquet annuel (salle de La Marquisette)	Club Retraite Heureuse
	Samedi 16	Nettoyage de printemps (salle des Associations)	Commission Patrimoine
		Concert Saint Patrick (espace Jean-Roybon)	Vour'Assemble
	Samedi 23	Loto (espace Jean-Roybon)	Vourey Sports Football
	Vendredi 29	Petites matinée exceptionnellement en soirée de 20 h à 22 h 30 (salle La Marquisette) "Comment utilisons-nous les réseaux sociaux"	Mairie et Catherine Blanc
Samedi 30	Soirée dansante (espace Jean-Roybon)	Nature Evasion	
Avril	Dimanche 7	Pucier annuel (espace Jean-Roybon)	Tennis Groupe Vourey
	Dimanche 14	Rando - Parcours du cœur	APEV
	Dimanche 28	Chop'In Vourey (espace Jean-Roybon)	Vourey Sports Football
Semi-marathon des Iles moirans-Tullins (plaine)		Union Moirans-Rives Athlétisme	
Mai	Mercredi 1er	Challenge Tomai (espace Jean-Roybon et boulodrome)	La Boule de Vourey
	Samedi 4	Pré fédéraux (espace Jean-Roybon et boulodrome)	La Boule de Vourey
	Dimanche 5	Vente de fleurs (salle des Associations du bas)	APEV
	Mercredi 8	Cérémonie commémorative (monument aux morts)	Mairie
	Mardi 14	Don du sang (espace Jean-Roybon)	Ri d'Olon
	Dimanche 19	Matinée découverte ju jitsu (espace Jean-Roybon)	Ju Jitsu Défense
	Dimanche 26	Elections européennes (salle du Conseil)	Mairie
Juin	Sam. 15 et dim. 16	Vourey en Fêtes	Vour'Assemble
	Samedi 15	Petites matinées (salle des Associations)	Mairie et Catherine Blanc
	Vendredi 21	Assemblée générale (espace Gaby-Fornoni)	Vourey Sports Football
	Vendredi 28	Fête de l'école (espace Jean-Roybon)	APEV

Calendrier établi par la mairie, commission "Animation", en collaboration avec les associations de Vourey. Certaines dates sont susceptibles de changer. Retrouvez le détail et la mise à jour de votre agenda des manifestations directement sur notre site internet <http://www.commune-vourey.fr> > Rubrique AGENDA



A Vourey, les enfants sont très investis dans la vie du village. Ils participent à de nombreuses actions citoyennes en relation avec les élu(e)s : le nettoyage de printemps, la cérémonie du 11 Novembre et la commémoration au monument aux morts, la participation aux colis de nos aînés, entre autres. Ces jeunes qui apprennent à travailler pour l'intérêt public dès leur plus jeune âge montrent de belles qualités de civisme et on ne peut que les féliciter de s'investir d'une façon aussi dynamique dans la vie de leur village.

Plus récemment, ils ont été associés à un diagnostic en rapport avec le gaspillage alimentaire. Sensibilisés depuis de nombreuses années au travers d'actions de prévention, animées par les ambassadeurs du tri de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, les enfants apprennent à trier, à composter, à réduire leurs déchets.

Cette nouvelle étude, réalisée le 15 novembre 2018, à la cantine scolaire, a été commandée par la municipalité et encadrée par Marina Cordonnier de Triève Compostage Environnement. Marina a assisté à l'ensemble des deux services de cantine. Elle a observé, pesé, calculé. Finalement, elle a constaté, que ce jour-là :

- 14 kg de nourriture ont été jetés à la poubelle, dont plus de 12 kg même pas servis dans les assiettes (soit 90 % issus des restes de distribution)
- 36 % de la nourriture livrée est gaspillée

Après analyse, il s'avère que :

- 90 % du gaspillage alimentaire sont générés par le non servi, ce qui veut dire que la principale cause de ce gaspillage est la quantité de nourriture préparée et/ou commandée, trop importante.

Nos enfants engagés pour le Vourey de demain



Les 10 % restants proviennent du reste des assiettes.

- Les quantités servies aux enfants sont bien adaptées, mais le gaspillage se retrouve dans le non servi (gaspillage plus facile à diminuer).
- Le gaspillage du pain est très faible au niveau des enfants (41 g pour 101 convives), mais est un peu plus important au niveau du reste de distribution (l'équivalent de plus d'une flûte même pas présentée aux convives).

Premières pistes d'actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire

- Adapter les quantités commandées à l'âge des enfants (faire un ratio maternelles/primaires) et diminuer l'ensemble des quantités livrées. Ce travail se mettra en place en collaboration avec notre traiteur Trait' Alpes.
- Diminuer les commandes de pain.
- Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et les amener à être force de proposition pour poursuivre les actions déjà mises en place par nos agents de restaurant scolaire. Ainsi, ce travail de sensibilisation se poursuivra jusque dans les classes et nous travaillerons avec les enseignantes volontaires pour réduire encore nos déchets, notamment lors du goûter du prochain Courseton. Nous profitons de cet article pour féliciter nos agents de cantine pour le travail effectué et la volonté de s'engager collectivement dans ce type d'actions.

Voici la liste des délégués de classes



CM2 : Mathilde Baret, Calie Berthier, CE2 CM1 : Tess Mancino, Soan Lurthy, CE1 CE2 : Lauren Lavastre, Ludovic Jabouille, CP CE1 : Lenaïs Lurthy, Enzo Schuschitz